

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20141106-2014_B410-DE
Date de télétransmission : 13/11/2014
Date de réception préfecture : 13/11/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B410

OBJET : Ressources - Commande publique - Autorisation de signer deux marchés relatifs à la fourniture et à l'installation du mobilier du centre de conservation du Musée Granet (n°14M022 et 14M023)

Le 6 novembre 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 31 octobre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à FREGEAC Olivier – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à LAGIER Robert – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque, donne pouvoir à MEÏ Roger

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_5_03

BUREAU DU 6 NOVEMBRE 2014

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Co-rapporteur : Philippe CHARRIN

Politique publique : Ressources

Thématique : Commande publique

Objet : Autorisation de signer deux marchés relatifs à la fourniture et à l'installation du mobilier du centre de conservation du Musée Granet (n°14M022 et 14M023).

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Les marchés soumis à autorisation de signature portent sur la conception, la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier de type « lourd », « semi-lourd » et « léger » destinés à stocker des collections au centre de conservation du Musée Granet (réserves).

Exposé des motifs :

Objet :

Le présent marché porte sur la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier du centre de conservation du Musée Granet.

Économie du marché :

La consultation a été lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert définie aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics.

Allotissement, tranches et variantes:

Elle a fait l'objet d'un allotissement décomposé en deux (2) lots et n'ouvrirait pas aux candidats la possibilité de présenter des variantes. Le marché n'est pas découpé en tranches.

Le lot n° 1 «Mobilier de conservation lourd» porte sur:

- d'une part la conception, la fabrication et la livraison d'un lot de meubles de conservation de type «lourd»;
- d'autre part sur le montage et l'installation de ce mobilier sur le site du centre de conservation du musée Granet.

Le lot n° 2 «Mobilier de conservation semi-lourd et léger» porte sur:

- d'une part la conception, la fabrication et la livraison d'un lot de meubles de conservation de type «semi-lourd» et «léger»;
- d'autre part sur le montage et l'installation de ce mobilier sur le site du centre de conservation du musée Granet.

Durée du marché:

Le délai d'exécution global est de 6 mois à compter de la notification du marché.

Estimation:

Lot n°1: Mobilier de conservation lourd	100 000 € HT	soit	120 000 € TTC
Lot n°2: Mobilier de conservation semi-lourd et léger	300 000 € HT	soit	360 000 € TTC

Au vu de ce qui précède c'est la procédure de l'appel d'offres ouvert qui a été retenue. A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été transmis le 11 juillet 2014 aux journaux ci-après :

JOUE

BOAMP

LA PROVENCE

et publié sur le profil acheteur de la CPA.

Les critères pondérés de jugement des offres sont :

1/ Critère prix : 60%

2/ Critère valeur technique: 40%

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 3 octobre 2014 a décidé d'attribuer les marchés n° 14M022 et n°14M023 à la société **BRUYNZEEL** pour un montant global et forfaitaire de **69 312 € HT soit 83 174,40 € TTC** pour le lot 1 et de **226 929 € HT soit 272 314,80 € TTC** pour le lot 2.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10;

VU le Code des marchés publics pris en application de l'article 33, 567 à 59;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion et l'autorisation de signer des marchés et des accords cadres de travaux, de fournitures et de services, passés selon une procédure formalisée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et tous contrats relevant de la commande publique (à l'exception des marchés subséquents d'accords cadres passés selon une procédure formalisée et des délégations de services publics), lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 3 octobre 2014.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **APPROUVER** les pièces des marchés susvisés, telles qu'elles ressortent de la procédure menée;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer le marché n°14M022 relatif à **la fourniture et à l'installation du mobilier du centre de conservation du Musée Granet** (Lot n°1: Mobilier de conservation lourd) attribué à la société **BRUYNZEEL** pour un montant global et forfaitaire de **69 312 € HT soit 83 174,40 € TTC**;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer le marché n°14M023 relatif à **la fourniture et à l'installation du mobilier du centre de conservation du Musée Granet** (Lot n°2: Mobilier de conservation semi-lourd et léger) attribué à la société **BRUYNZEEL** pour un montant global et forfaitaire de **226 929 € HT soit 272 314,80 € TTC**;

- **DIRE** que les dépenses correspondantes émargent à la section investissement du budget de la CPA Fonction : 322 Nature : 2184 Opération: 448 qui dispose des crédits suffisants.

OBJET : Ressources - Commande publique - Autorisation de signer deux marchés relatifs à la fourniture et à l'installation du mobilier du centre de conservation du Musée Granet (n°14M022 et 14M023)

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée par la délibération n°2014_A184 du 14 octobre 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

13 NOV. 2014

